



# Le Chemin du Roy

Bulletin de liaison de la Société d'histoire de Neuville

Vol. 27, n° 1

Printemps 2021

ISSN 1492-45602



*Marie-Louise Vézina Darveau,  
sage-femme à Neuville  
de 1912 à 1965*

## Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

			Prochaine année d'élection	
Président:	André Parent	418-656-0206	2022	aparent@videotron.ca
Vice-président:	Jacques Vézina	418-876-2435	2022	vezjac@videotron.ca
Trésorier:	Réal Michaud	418-876-2184	2021	michaudreal@videotron.ca
Secrétaire de réunion:	Lise Gauvin	418-876-3075	2022	lise_gauvin@hotmail.com
Administratrices et administrateurs:	Réginald Blanchard	418-876-2092	2021	dumasblanchard@videotron.ca
	Micheline Côté	418-283-0668	2022	mousseline70@outlook.com
	Albert Dubuc	418-876-2026	2022	dubuc.albert@videotron.ca
	Louise Dumas	418-876-4150	2021	ldumas@live.ca
	Pierre Gagné	418-909-0796	2022	gagpie99@hotmail.com
	Rosario Marcotte	418-285-0382	2021	
	Pierre Noreau	418-909-0648	2021	pierre.noreau@videotron.ca

### Sommaire

- 3 Bilan des activités 2020
- 4 Femme sage, sage-femme, matrone ou ventrière
- 12 La petite école n° 1
- 15 Neuville et son fleuve  
Nouvelles de la Société d'histoire
- 16 Mon premier confinement  
Nouvelles de la Société d'histoire
- 17 États des revenus et dépenses par  
activités au 31 décembre 2020
- 18 Un artiste pas comme les autres à  
Neuville: Guy Cauffopé
- 20 Photos non retenues pour le livre  
*Neuville, chemin faisant*
- 22 Don d'œuvres de Félicité Angers
- 24 Merci à nos membres associés

### Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin

Lundi: Fermé  
 Mardi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30  
 Mercredi: Fermé  
 Jeudi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30  
 Vendredi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30  
 Samedi: Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois: 9 h 00 à 12 h 00

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert  
 du mardi au vendredi  
 de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Société d'histoire de Neuville  
 912, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone: 418-876-0000  
 Courriel: [histoireneuville@globetrotter.net](mailto:histoireneuville@globetrotter.net)  
 Site Internet: [www.histoireneuville.com](http://www.histoireneuville.com)

**En raison de la COVID-19, le local est fermé  
 depuis le 12 mars 2020, et ce,  
 pour une durée indéterminée.**

# BILAN DES ACTIVITÉS 2020

Par André Parent

L'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour la Société. Difficile au point d'avoir dû reporter ou annuler des activités prévues de longue date. Difficile également pour le renouvellement des membres.

Dans un premier temps, nous avons dû annuler l'assemblée générale de la Société.

Par ailleurs, le report le plus triste est sans contredit l'organisation d'une « **amicale** » des anciens élèves de Madeleine Dubuc. Madeleine a contribué de manière significative à l'organisation de cette activité en dressant la liste de ses anciens élèves. De mémoire, ou en arpentant le village d'un pas alerte pour une nonagénaire, elle a réussi à en dénombrier plus de 500. Nous espérions en attirer un bon nombre le 13 juin dernier dans une manifestation organisée sous le préau près de l'hôtel de ville. Malheureusement, comme vous pouvez vous en douter, réunir plus de 200 personnes dans un même lieu pendant la pandémie n'était pas envisageable.

De plus, nous avions prévu pour le lendemain 14 juin d'accueillir dans l'église la Société historique des Filles du Roy (SHFR) pour leur assemblée générale. Cette assemblée devait commémorer le 10<sup>e</sup> anniversaire de la création de la SHFR et souligner cette date dans une communauté ayant accueilli 48 des quelque 765 filles dotées par le Roi de France pour venir s'établir en Nouvelle-France.

Cette assemblée devait être suivie d'un pique-nique pour les Neuvilleois et, en après-midi, de kiosques d'interprétation de la vie de nos ancêtres, Filles du roi. Un conférencier devait clore la journée en nous traçant un portrait de ces héroïnes, ancêtres de la majorité des Québécois.

Pourtant, malgré nos déboires, nous avons réussi à réaliser quelques actions intéressantes. Dans un premier temps, nous avons commandé une réédition de l'ouvrage sur les Filles du roi paru en 2013 sous la plume de Rémi Morissette et de feu Yves Raymond. La vente de cette réédition va relativement bien malgré que notre local soit inaccessible depuis le mois de mars 2020.

De plus, au mois d'août 2019, nous avons mis sur pied un comité de rédaction pour la production d'un ouvrage dans la collection **100 ans Noir sur blanc** des éditions GID. Jusqu'au mois de mars 2020, soit jusqu'à la fermeture obligatoire du local, le comité s'est réuni tous les mercredis après-midi pour choisir les photos et pour rédiger les légendes explicatives de chacune d'elles. La suite des choses s'est faite par télétravail. Le manuscrit a été fourni à l'éditeur dans les premiers jours d'octobre, et le fruit du travail nous a été livré le 25 novembre.

J'en profite pour remercier chaleureusement les membres du comité de rédaction. En tout premier lieu, Madeleine Dubuc, qui a été une ressource exceptionnelle pour le comité en nous fournissant plusieurs photos et en les enrichissant de ses souvenirs. Ont également participé à la sélection des photos et à la rédaction des légendes les membres du conseil d'administration : Jacques Vézina, vice-président, Lise Gauvin, secrétaire, Micheline Côté et Pierre Noreau ainsi que le soussigné. François Robitaille a également apporté une contribution significative à la rédaction du manuscrit. Pierre Gagné, autre membre du conseil d'administration, a également apporté son aide par la préparation de demandes de subvention en collaboration avec Pierre Noreau. Réal Michaud, trésorier de la SHN, a assuré le suivi budgétaire du projet.

Je dois souligner plus particulièrement le travail remarquable réalisé par Lise Gauvin dans cette opération. Elle a numérisé une très grande partie des photos pour les mettre au format nécessaire à l'édition en plus de colliger les textes accompagnant chacune d'elles et de préparer le document final transmis à l'éditeur. Sans son expertise en informatique, nous aurions été fort démunis.

Enfin, nous espérons que nous pourrions reprendre certaines des activités annulées au cours des prochains mois.

Malgré tout, on doit se dire que « **ÇA VA BIEN ALLER** » !

# Femme sage, sage-femme, matrone ou ventrière

Par André Parent

Dans ce texte j'ai voulu poser un regard sur la vie de ces femmes du peuple, de ces infirmières autodidactes. Cela m'a semblé un sujet pertinent puisque deux de ces femmes ont œuvré à Neuville, l'une pendant 30 ans de 1885 à 1915 et l'autre, pour plus de 50 ans, de 1912 à 1965. Cette dernière, Marie-Laure Vézina-Darveau, a assisté ma mère lors de la naissance de mon frère en 1943. Mon frère devenant ainsi l'un des 279 enfants qu'elle a aidé à mettre au monde.

Je me suis donc aventuré à faire un survol du chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui.

## UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES

### *Haro sur les diabesses*

Pendant des siècles dans le Vieux continent, la sorcellerie, plus souvent qu'autrement, imputée aux femmes que l'on accuse d'avoir eu des relations sexuelles avec le diable, sera la cause d'innombrables condamnations. À partir du postulat qu'il y a eu copulation avec Satan, tous les moyens sont permis pour éliminer ces « diabesses » et leurs influences bénéfiques ou non sur les populations.

Dans les pays européens, la chasse aux sorcières s'étend sur plus de quatre cents ans, du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Pour des raisons différentes, la classe dirigeante, l'Église et l'État partent à l'assaut de la « médecine » populaire et du travail des sages-femmes, matrones ou ventrières. Contre ces femmes, qui par souci d'adoucir les maux des pauvres et de faciliter la délivrance des femmes enceintes, les inquisiteurs se sont transformés en tortionnaires sadiques. Les autorités voient dans ces pratiques une menace politique, religieuse et sexuelle autant pour l'Église catholique que protestante et pour l'État.

Il faut malheureusement le reconnaître, les chasses aux sorcières reposent sur des procédures tout à fait légales. Inspirés par le *Malleus Maleficarum* (le marteau des sorcières) rédigé en 1486 par les dominicains Jacob Sprenger et Henry Kraemer, ces derniers motivés par l'appui inconditionnel du pape Innocent VIII, les inquisiteurs se sentent investis d'un pouvoir divin.

« Pour nos sœurs accusées, l'enfer ne fait que commencer. La procédure est claire : il faut pousser les suspectes à avouer leurs crimes sans quoi la sentence ne peut être appliquée. Emprisonnées pendant toute la durée du procès, dénudées et rasées, on cherche les marques du diable sur leur corps, preuve indiscutable de leur identité de sorcière. Puis, elles sont exposées aux pires tortures, parfois même après leur confession, afin qu'elles dénoncent d'autres sorcières. Ne reste plus alors qu'à prononcer la sentence : prison à perpétuité, pendaison, bûcher, voire enfournement. La plupart des procès finissent par mener les accusées au bûcher.<sup>1</sup> »

Au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la virulence de l'Inquisition s'est particulièrement manifestée dans les pays germaniques. On estime à 600 exécutions annuelles dans certaines villes. Neuf cents en un an dans la région de Wertzberg en Allemagne, 1000 dans la région de Côme. Dans le diocèse de Trier, deux villages exterminés ne laissent qu'une seule femme vivante. À Toulouse en France, 400 « sorcières » sont immolées en une seule journée<sup>2</sup>.

« (...) À présent les inquisiteurs avaient la part belle. S'il est vrai qu'il y eut plus de victimes féminines, au fil du temps, il fallut qu'ils se rabattent sur les hommes. Ils appréciaient aussi les enfants, car ces derniers avouaient

1. Julie LÉGER, Elsa WHYTE et Laura PÉREZ. *Secrets de sorcières : Une initiation à notre histoire et nos savoirs*, Paris, Éditions de La Martinière jeunesse, 2019.

2. Barbara EHRENREICH et Deirdre ENGLISH. *Sorcières, sages-femmes et infirmières : Une histoire des femmes et de la médecine*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 1973.

bien plus vite! Ainsi, à Reutlingen, un enfant de 12 ans dénonça 170 personnes (soit 170 nouvelles victimes pour ces messieurs). » Et ces nouvelles victimes en ont dénoncé combien d'autres?

Sprenger et Kraemer diront :

« Personne ne fait plus de tort à l'Église catholique que les sages-femmes .»

Publié à la toute fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage de Sprenger et Kraemer a servi de livre de chevet aux juges et persécuteurs de sorcières pendant les trois siècles suivants.

Par contre en Nouvelle-France quelques cas sont rapportés ici et là mais rien de comparable aux excès de l'Europe. On ne rapporte pas de procès intentés contre la pratique d'une sage-femme. Les procès portaient plutôt sur l'accusation d'avoir jeté mauvais sorts et maléfices. La punition la plus sévère dans la colonie était le bannissement et non la mort<sup>4</sup>.

Les cas d'hommes accusés d'avoir jeté un sort à une femme qui les avaient éconduits sont quand même assez nombreux. Certains mariages sont d'ailleurs annulés pour cause de maléfices. « Infailliblement, il s'agit du nouage d'aiguillette, ce qui empêche les nouveaux époux de consommer leur union<sup>5</sup>. » (voir encadré p. 11)



Cette chasse aux sages-femmes n'a pas connu les mêmes répercussions dans le nouveau monde. La Nouvelle-Angleterre a laissé à l'histoire le procès des sorcières de Salem qui n'ont pas été exécutées en raison de pratique de la médecine ou d'avoir agi comme sage-femme mais plutôt parce qu'elles avaient avoué avoir eu des visions ou d'avoir jeté un sort à des hommes ou à des animaux domestiques. Les Puritains se sont transformés en juges suprêmes.

« In 1692 The Massachusetts Bay Colony executed fourteen women, five men, and two dogs for witchcraft<sup>3</sup>. » Deux chiens condamnés pour sorcellerie...

3. Stacy SCHIFF. *The Witches: Salem*, 1692, 2015.

### **Sus aux guérisseuses**

« En conclusion, nous devons nous rappeler que par sorcières nous n'entendons pas seulement celles qui tourmentent et tuent mais bien tout devin, charmeur, jongleur et magicien, communément appelés hommes ou femmes sages (...) Font aussi partie de ce groupe de gens tous ceux et celles qu'on considère comme bons et bonnes sorcières, qui ne font aucun mal, qui ne souillent ni ne détruisent, mais qui sauvent et délivrent du mal (...) Il vaudrait mieux pour nous tous que la terre soit

4. Comme précisé en introduction, ce texte n'est pas une étude exhaustive, et il se peut que des textes citent des cas.

5. Robert-Lionel SÉGUIN. *La vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Leméac, 1972.

débarrassée de toutes ces sorcières et particulièrement de celles qui sont bienfaisantes.<sup>6</sup> »

Finalement ce qui dérange le corps médical, l'État et l'Église, c'est qu'elles obtiennent de bons résultats alors qu'elles n'ont aucune formation si ce n'est la transmission de connaissances de bouche-à-oreille. Les guérisseuses sont, dans bien des régions, le seul recours médical pour les gens de la roture.

Pourtant si l'on se fie seulement à l'Église...

« Le dimanche, après la messe, les malades se rassemblaient pour mendier un peu d'aide. Ils ne récoltaient que des sermons. Vous avez péché, Dieu vous en punit. Remerciez-le, car ainsi vous souffrirez moins dans l'au-delà. Souffrez avec patience et mourez. L'Église n'a-t-elle pas des prières pour ses morts.<sup>7</sup> »

Selon la Très Sainte Église, la vie ici-bas est passagère et n'a pas d'importance. Pourtant la noblesse et la haute bourgeoisie ont droit quant à elles à des soins médicaux. Bien sûr, soins médicaux prodigués par des hommes et souvent, en même temps, des prêtres, ce qui aurait dû être plus inquiétant que rassurant. Pour ces classes privilégiées, le passage ici-bas peut être soulagé des souffrances physiques et pouvoir mériter quand même le paradis. Si la dîme est payée, évidemment...

Au Moyen-Âge et même plus tard, l'Église croit que les pouvoirs de la magie sont aussi efficaces que la médecine pour soigner les malades, mais comme elle n'est pas contrôlée par l'Église, la magie est inacceptable. Parmi les produits « diaboliques » utilisés par les accusées, certaines plantes médicinales font encore partie aujourd'hui de la pharmacopée moderne : agents anti-inflammatoires, analgésiques, médicaments facilitant la digestion, tisanes et décoctions pour soulager divers maux. Des traitements qui, notamment, réussissent à atténuer les douleurs de l'accouchement voire à éviter des fausses couches. Ô blasphème! Selon l'Église, les douleurs de l'accouchement sont le juste châtement pour le péché originel d'Ève. Finalement, on peut en conclure que la magie de ces guérisseuses était la véritable science médicale de l'époque.

### **Tollé du corps médical**

Sages-femmes et guérisseuses sont, en fait, des médecins autodidactes; n'ayant pas accès aux livres

ni aux cours, elles font elles-mêmes leur expérience de voisine à voisine, de mère en fille. Alors que celles-ci pratiquent la médecine auprès du peuple, la classe dirigeante, elle, forme ses propres guérisseurs dans les universités. C'est au XIII<sup>e</sup> siècle que la médecine est définie comme science et profession. Influencé par le monde arabe, l'Occident s'éveille à la science médicale, des écoles de médecine ouvrent dans les universités, écoles sévèrement contrôlées par l'Église, cela va de soi. Frais émoulu de son école, le diplômé doit faire appel au prêtre pour l'aider, et surtout, pour le conseiller.

Privé de toute formation clinique, face à un patient, le médecin s'en remet principalement à des superstitions. Il pratique des saignées pour tout et pour rien et administre des laxatifs pour les mêmes raisons rendant ces traitements plus dangereux que la maladie elle-même. On s'en remet aux incantations plus souvent qu'autrement n'ayant pas de connaissances empiriques de la maladie. Pendant ce temps, les guérisseuses cherchent à avoir une meilleure connaissance de l'anatomie, des os, des muscles, des plantes médicinales et des médicaments, font la promotion d'une meilleure hygiène, alors que les médecins et les alchimistes s'efforcent... de transformer le plomb en or.

Comme la médecine exige dorénavant une formation universitaire, exclusivement réservée aux hommes, sauf à de très rares exceptions, les guérisseuses ne peuvent plus légalement pratiquer. Celles-ci deviennent la cible du corps médical, de l'Église et de l'État. La poignée de médecins diplômés espèrent ainsi éliminer les guérisseuses pour cause de concurrence déloyale, arguent-ils.

« Si une femme ose pratiquer la médecine sans avoir étudié, elle est de ce fait une sorcière et elle doit mourir<sup>8</sup>. » Mais les femmes ne pouvaient pas faire d'études. Cet acharnement sert à camoufler tous les échecs des médecins : tout ce qu'ils n'arrivent pas à traiter est attribué à la sorcellerie<sup>9</sup>.

Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les guérisseuses, incluant également les sages-femmes, sont en butte aux attaques du corps médical. Les obstétriciens les attaquent publiquement au nom de la science et du progrès. On les ridiculise en disant qu'elles sont désespérément sales, ignorantes et incompétentes. Mais, malgré toutes ces embûches, la sage-femmerie gagne du terrain avec le temps.

---

6. *Malleus Maleficarum*, op. cit.

7. Jules MICHELET. Satanisme et sorcellerie.

---

8. *Malleus Maleficarum*, op. cit.

9. *Sorcières, sages-femmes et infirmières*, op. cit.

### **Les premières sages-femmes de chez-nous**

Ce ne sont pas les colonisateurs qui ont, les premiers, amené des sages-femmes en Amérique, les coutumes autochtones leur faisaient déjà une place importante voire essentielle.

« Dans les temps anciens, le rôle d'une femme en tant qu'aide et sage-femme était vu comme le travail du Créateur et la sage-femmerie était considérée comme une vocation. Les sages-femmes autochtones étaient indissociables du processus d'accouchement et elles transmettaient les valeurs morales et ethniques d'une génération à l'autre.<sup>10</sup> »

la colonie. En 1722, Anne-Madeleine Domptail est la première de ce groupe à débarquer à Québec. L'opinion sur ces femmes évolue avec le temps, particulièrement à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle et on leur reconnaît une utilité certaine. Les « accoucheuses » entretenues par le Roi ont pour rôle de demeurer au service des pauvres et instruire les autres sages-femmes. Elles sont respectées autant par les chirurgiens que par les autorités en place, et avec une plus grande complicité dans le monde rural.

Ces praticiennes doivent avoir « une grande ouverture d'esprit, le respect du processus de la naissance, l'acceptation de ses limites personnelles et professionnelles, un bon jugement, beaucoup d'empathie et une capacité d'écoute infinie<sup>11</sup> ». Cet altruisme féminin



### **La ville vs la campagne**

Dès les premiers jours de la colonie, les sages-femmes sont présentes. Déjà en 1620, Marguerite Langlois Martin, épouse d'Abraham Martin dit L'Écossais, est la première sage-femme à œuvrer en Nouvelle-France, expertise qu'elle a transmise à sa nièce Hélène Desportes qui elle-même l'a transmise à ses filles. Jusqu'en 1763, la France, dans un esprit colonialiste, souhaite consolider le peuplement de la Nouvelle-France, ainsi, des sages-femmes entretenues par le Roi sont envoyées dans

a duré jusqu'aux années 1960 dans les campagnes québécoises. Jusque-là en campagne, l'accouchement est considéré comme un acte naturel et, de ce fait, ne doit pas être rémunéré, alors qu'en milieu urbain, on commence à vouloir monétariser l'opération. La lutte avec le corps médical se pointe à l'horizon.

Dans les campagnes, il n'est pas rare de voir une sage-femme assister un chirurgien. « Jusqu'aux années 1870 à 1880, les médecins et chirurgiens étaient désintéressés de l'obstétrique pour divers motifs notamment "pour

10. *La sage-femmerie autochtone au Canada*, [http://www.cwhn.ca/fr/node/40036].

11. Hélène VADEBONCOEUR. « Le second souffle des sages-femmes », *Guide Ressources*, vol. 10 n° 8, 1995.

des raisons relevant de la morale, de la pudeur et des coutumes et ils n'interviennent qu'en cas de complications : pour extraire un enfant mort ou pour effectuer de rares césariennes »<sup>12</sup>. »

De plus, « beaucoup de médecins méconnaissaient l'obstétrique, les cours sont peu nombreux et rudimentaires, les départements d'obstétrique dans les hôpitaux sont rares, le nombre de médecins dans les campagnes demeure insuffisant pour satisfaire à la demande d'accouchements<sup>13</sup> ». Mais voilà, l'accroissement au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'un groupe de jeunes médecins en quête de clientèle annonce un certain déclin des sages-femmes.

### Structure du corps médical

Le pratique de la médecine et le contrôle de son enseignement ne furent structurés réellement qu'en 1847 avec la création du Collège des médecins et des chirurgiens du Bas-Canada. Ce nouveau moyen de contrôle a été précédé d'une première tentative de législation de la médecine par l'Ordonnance de Bigot en date du 12 juin 1750, suivie de l'Acte Médical de Lord Dorchester en 1788, qui laissait au Gouverneur le soin de délivrer des certificats de pratique de la médecine et de la chirurgie, sur recommandations de deux comités, l'un à Québec et l'autre à Montréal<sup>14</sup>.

L'Acte Médical de 1788 est déterminant dans l'évolution de l'obstétrique. En effet, cette ordonnance interdit l'exercice de la médecine sans autorisation. En ce qui concerne les sages-femmes, un projet d'école a été proposé mais ne s'est jamais concrétisé, elles obtinrent toutefois leur reconnaissance légale en 1776, alors qu'elles furent reconnues comme officiers publics par le lieutenant-gouverneur et inscrites dans la gazette officielle<sup>15</sup>.

La création du Collège des Médecins et des Chirurgiens du Bas-Canada qui réunit sur une base volontaire jusqu'en 1876, les praticiens œuvrant en milieu urbain principalement, ceux-ci s'ingénient à dénigrer le travail

des sages-femmes. Par contre, les médecins pratiquant dans le monde rural ne s'engagent pas aussi tôt dans le dénigrement, conscients de ne pas être en nombre suffisant pour répondre aux besoins des femmes enceintes, à l'accompagnement et au suivi post-accouchement.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré un corps médical de plus en plus important, les sages-femmes continuent à tenir un rôle primordial au sein de la communauté. L'avis des médecins n'est pas unanime, et beaucoup de médecins de campagne continuent à les défendre malgré les avis contraires de leurs pairs. La concurrence s'installe progressivement entre médecins-chirurgiens et sages-femmes à mesure que l'obstétrique prend de l'importance aux yeux des médecins. À partir de 1870, étant désormais en nombre suffisant et craignant un encombrement du territoire obstétrical, les médecins décident de procéder autrement en essayant d'évincer ces concurrentes.

De 1847 à 1920, le Collège des médecins entamera un véritable processus de monopolisation des soins en tentant d'éliminer tout autre intervenant dans le domaine de la santé. À partir de 1920, le domaine obstétrical est fermement contrôlé par le Collège des médecins en milieu urbain. En revanche en campagne, les sages-femmes continuent de pratiquer.

« (...) tant qu'un médecin ne s'est pas installé dans un village, la sage-femme peut exercer sans préjudice. Mais à partir de la venue d'un praticien, deux possibilités se présentent. Le médecin peut s'assurer de la participation de la sage-femme en n'intervenant qu'à la dernière minute ou seulement dans les cas urgents.<sup>16</sup> » Cette coexistence pacifique a duré jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, soit jusqu'à ce que les femmes enceintes se dirigent plutôt vers les maternités dorénavant encouragées par les médecins.

### Des figures dominantes



Angélique-Marguerite Du Coudray Le Boursier (1714-1789)<sup>17</sup>, première maîtresse sage-femme, révolutionna l'art de l'accouchement en formant les femmes pratiquant les accouchements dans les campagnes et en inventant un premier mannequin obstétrique.

12. Hélène LAFORCE. « L'univers de la sage-femme aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Cap-aux-Diamants*, vol. 1 n° 3, 1985.

13. Robert GAGNON et Denis GOULET. *Histoire de la médecine au Québec, 1800-2000 : De l'art de soigner à la science de guérir*, Québec, Éditions du Septentrion, 2014.

14. Sylvio LEBLOND. *La médecine dans la province de Québec avant 1847*.

15. « L'élimination des sages-femmes au Québec de 1847 à 1920 : analyse du discours des médecins », [<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01591294/document>].

16. *Histoire de la médecine au Québec, 1800-2000*, op. cit.

17. [[https://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/du\\_coudray.htm](https://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/du_coudray.htm)].

Née à Clermont-Ferrand, elle exerce le métier de sage-femme à Paris avant de retourner dans son Auvergne natale et, en raison de ses dons pédagogiques, entreprend de donner des cours pour prévenir les erreurs des « matrones<sup>18</sup> » qui « sévissent » dans les campagnes. Elle publie un ouvrage intitulé *Abrégé de l'art de l'accouchement* en 1789. Femme d'avant-garde jouissant d'appuis en haut lieu, on estime que sa pédagogie a permis de diminuer sensiblement la mortalité infantile en France. Son tour de France pour enseigner a duré 26 ans.

établie comme sage-femme à Lachine en 1714 puis comme chirurgienne en 1715. Il faudra toutefois attendre le milieu du siècle suivant pour que des cours soient offerts, tant aux internes qu'aux sages-femmes dans les maternités de Sainte-Pélagie et à McGill. À McGill c'est d'ailleurs une sage-femme qui enseignera l'obstétrique jusqu'en 1880. Ces cours sont davantage l'initiative de deux médecins (Trudel de Sainte-Pélagie et Trestler de McGill) que des institutions car ces cours seront abandonnés après le départ des deux médecins.



La « machine » modèle conservée au Musée de la Médecine de Rouen

### Figures dominantes d'ici

Ce n'est pas d'hier que des efforts sont déployés dans divers milieux pour reconnaître le travail des sages-femmes. D'ailleurs, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des noms ont marqué l'histoire de la médecine dans la région de Montréal grâce aux travaux de Catherine Jérémy, sage-femme et botaniste<sup>19</sup>, ainsi que de Madeleine Tapin



Isabelle Brabant, pionnière au Québec. Devenue sage-femme autodidacte en 1982, elle pratique d'abord dans la clandestinité. Elle est l'auteur de *Une naissance heureuse : bien vivre sa grossesse et son accouchement* (Fides).



18. Matrone : on appelait ainsi les sages-femmes œuvrant dans certaines campagnes.

19. [[http://www.biographi.ca/fr/bio/jeremie\\_catherine\\_3F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/jeremie_catherine_3F.html)].

Une figure dominante de la profession est sans nul doute l'acadienne Édith Branch Pinet. Née en 1904 à Burnsville au Nouveau-Brunswick, Édith B. Pinet, dite garde Pinet ou Mémère Pinet à la fin de sa vie, a pratiqué plus de 3000 accouchements à domicile. Elle décède en 1999 à Paquetville.

### Reconnaissance malgré tout

Après les années 1960, le Collège des médecins augmente la pression et refuse de donner une place aux sages-femmes dans les maternités. Il faudra attendre 1999 pour qu'une législation reconnaisse la profession et s'ensuit la création de l'Ordre des sages-femmes du Québec. Aujourd'hui, l'Université du Québec à Trois-Rivières offre un baccalauréat d'une durée de quatre ans et demi pour enseigner la profession. Enfin, en avril 2004, les sages-femmes entrent dans les hôpitaux du Québec malgré le peu d'enthousiasme du corps médical.



Louis Maltais, premier homme sage-femme diplômé de l'UQTR

Dans une interview donnée à la presse en 1999 après la promulgation de la loi, Augustin Roy, président du Collège, dira « (...) qu'ils ont l'intention de respecter la loi, mais ils n'en faciliteront pas l'application<sup>20</sup> ».

### À Neuville pendant ce temps

Il est difficile d'imaginer tout le chemin parcouru par ces femmes qui, par leur expérience personnelle, ont passé une bonne partie de leur vie à aider les femmes à accoucher. Il est également difficile d'envisager que les ancêtres des sages-femmes de Neuville ont été brûlées vives pour cause de sorcellerie.

20. L'une, l'autre, Dossier Michel Leroux, 1999.

Alvine Soulard Plamondon qui agissait comme sage-femme avec le docteur Antoine Larue de 1885 à 1915 et



Marie-Laure Vézina Darveau

Marie-Laure Vézina Darveau de 1915 à 1960 ont laissé sur la mémoire de nos anciens une très belle page de l'histoire neuvilleoise.

Marie-Laure, nièce du docteur Georges-Antoine Larue, qui lui apprendra le métier, procédera au fil des ans à 279 accouchements, seule ou avec l'aide d'un médecin.



Alvine Soulard Plamondon

Marie-Laure Vézina Darveau naît le 22 mai 1889, épouse François Darveau le 5 avril 1910 et décède en 1980 à l'âge de 91 ans. Cette journée-là une héroïne du village s'est éteinte, Marie-Laure notre « sorcière » bien-aimée.

Marie-Laure Vézina est née dans une famille de 7 enfants; 5 filles : Bernadette, Cécile, Marie-Laure, Alice et Rose; 2 garçons : Philippe et Henri. Son père était Joseph-Rhénéel Vézina et sa mère Louise Laperrière. Son père était agriculteur, et ils demeuraient dans le bas de la paroisse. La terre a été vendue en 1904 à Eugène Angers, et ils sont venus habiter au village. Déjà, dans son jeune âge, Marie-Laure s'intéressait à aider quand il y avait des naissances dans la famille. C'est plus tard que son oncle, le D<sup>r</sup> Georges Antoine Larue, lui demande de l'assister lors des accouchements. Elle apprend de lui et accouchera seule souvent avant l'arrivée du médecin.

Par Jacques Vézina

### AUTRES SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Isabelle BRABANT. *Une naissance heureuse : Bien vivre sa grossesse et son accouchement*, Nouvelle édition, Anjou, Éditions Fides, 2013.

[<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/aujourd'hui-l-histoire/segments/entrevue/89967/sorciere-de-salem-puritanisme-evangelique-boston-massachusetts-17-siecle>].

[<https://www.histoirecanada.ca/consulter/canada-francais/la-sorcellerie-en-nouvelle-france>].

[<https://savoirsdhistoire.wordpress.com/2019/05/26/le-terrible-malefice-du-nouement-daiguillette-et-comment-sen-delivrer/>].

[<https://ville.montreal.qc.ca/memoiresdesmontrealais/anne-lamarque-dite-la-folleville>].

## LE NOUEMENT (OU NOUAGE) D'AIGUILLETTE



« L'aiguillette dont on fait référence ici était en fait un cordon, ferré aux deux bouts, qu'utilisaient les hommes pour lacer sur l'avant de leur vêtement le haut-de-chausse au pourpoint. C'est une braguette à l'ancienne, si vous préférez. Aussi, même les moins perspicaces d'entre vous avaient deviné qu'avec *l'aiguillette nouée* l'homme était incapable de dégainer. Nous avons donc affaire, c'est patent, à ce que l'on appelle l'impuissance virile. Sauf que dans l'temps, pour les plus superstitieux, tout ceci n'était que diablerie.

« Ne riez point, malheureux, car la chose est très sérieuse! De tels maléfices étaient d'ailleurs connus et redoutés depuis l'Antiquité. Au Moyen Âge, ils étaient condamnés par l'Église qui punissait ses auteurs d'excommunication et prévoyait des rites d'exorcisme afin d'en délivrer les dolentes victimes. Mais comment diable nouait-on l'aiguillette d'un quidam? Eh bien je vais vous le dire, et dans les moindres détails.

« C'est pendant la cérémonie religieuse du mariage, dans la sainte église, que les jeteurs de maléfice – ces suppôts de Satan! – opéraient leur rituel diabolique. Selon certains auteurs anciens, il y aurait plus de cinquante façons de nouer l'aiguillette, mais la plus simple d'entre elles nous est rapportée par Auguste Cabanès [...] et vous allez voir que ces viles menées n'étaient pas bien compliquées à exécuter : « Après s'être muni d'un lacet, on assistait à la cérémonie du mariage. Lorsque les anneaux s'échangeaient, on faisait un lacet un premier nœud; on en faisait un second au moment où le prêtre prononçait les paroles essentielles au sacrement; enfin, quand les époux étaient sous les draps, on en faisait un troisième, et l'aiguillette était nouée. » »

Enfin une explication aux pannes temporaires... relatée de belle façon.

[<https://savoirdhistoire.wordpress.com/2019/05/26/le-terrible-malefice-du-nouement-daiguillette-et-comment-sen-delivrer/>].

# La petite école n° 1

Par Madeleine Dubuc, souvenirs d'antan

Gustave Delisle et moi avons identifié les écoliers de la paroisse de Pointe-aux-Trembles qui fréquentaient l'école n° 1 et que l'on retrouve sur la photo qui accompagne ce texte. École que j'ai fréquentée ainsi que mes onze frères et sœurs.



1<sup>re</sup> rangée (avant): Claude Doré, Charles Côté, Raymond Delisle, Gilles Côté, ? Doré, Jacques Doré, Albert Lasnier, Roland Demerli, Pierre Demerli, Gustave Delisle

2<sup>e</sup> rangée (centre): Jacques Soulard, Léopold Genest, Marcel Delisle, Lucien Rochette, Hugues Demerli, Georges Nadeau, Nazaire Côté, Léon Côté, Émile Genest, professeure Rita Doré (fille de Jos Doré du haut de la paroisse)

3<sup>e</sup> rangée (haut): Madeleine Dubuc, Gertrude Genest, Lucienne Genest, Claudette Naud, Florence Matte, Cécile Matte, Suzanne Doré, Monique Matte, Jacqueline Dubuc, Juliette Matte

## À petits pas vers l'école

Sise à un mille et quart de la maison paternelle, nous parcourons la distance quatre fois par jour avec les enfants des familles voisines : les Côté, Drolet, Lasnier, Genest, Matte, Larue et Naud. Nous rejoignons les enfants des familles habitant jusqu'aux limites de Saint-Augustin-de-Desmaures : les Nadeau, Rochette, Delisle, Doré et Soulard.

Permettez-moi d'ajouter mes souvenirs et anecdotes relatifs à cette période de ma vie. Sur notre parcours en 1939, il n'y a que trois maisons du côté sud de la rue. La première est habitée par la famille Wagner (n° 237). La deuxième est la ferme de Victor Côté (n° 369). Je me rappelle que, dans le champ près de sa maison, il y avait des « talles » d'oseille. Nous en mangions à satiété friands du goût acide de cette plante vivace maintenant presque disparue. Nous passons ensuite devant le cultivateur Henri Angers (n° 343), dernière maison au sud de la rue avant d'atteindre l'école.

En passant on voit les hommes qui sont occupés autour de la trépigieuse plus communément appelée « *horse power* ». C'est impressionnant. Un cheval qui marche sur un tapis roulant incliné pour actionner la batteuse à grains. Puis nous poursuivons notre route pour enfin arriver à destination.

L'automne, après le repas du midi, nous avons hâte d'arriver à la coulée chez Antonio Larue (n° 294)! Une imposante allée d'érables s'étend devant nous. Nous marchons alors dans les feuilles mortes, faisons des tas, puis les garçons en profitent pour rouler les filles dans la pente menant au chemin. Jusqu'à ce que notre instinct d'enfant nous dise que la cloche de l'école va bientôt sonner le rappel. Vite, une course folle pour ne pas être en retard et subir les foudres de la maîtresse.

## La lourde tâche

De la première à la septième année, nous reprenons notre travail. Un groupe fait de l'arithmétique, l'autre copie un texte écrit sur le tableau alors que le 3<sup>e</sup> groupe, dans une rangée bien droite, est questionné sur les leçons apprises à la maison. Les plus petits attendent leur tour pour apprendre à former les lettres et les chiffres. Comment ne pas souligner la patience, l'habileté, le doigté et le courage de ces « maîtresses » d'école pour réussir à faire progresser tout le groupe malgré les multiples divisions. Elles ont marqué notre enfance.

Les « maîtresses » originaires du nord du comté logeaient pendant la semaine soit chez Thomas Darveau soit chez Maurice Drolet et retournaient chez elles la fin de semaine en montant dans un autobus Gauthier qui desservait alors le comté de Portneuf.

Le tableau noir est toujours garni de chiffres et de lettres, mais la craie blanche fait tellement de poussière que les brosse doivent être souvent secouées au grand air. Les bénévoles ne manquent jamais car, pour certains, moins studieux, c'est une bonne occasion d'étirer le temps à l'extérieur.

## L'école en hiver

Quand arrive l'hiver, c'est le travail des garçons de rentrer le bois de chauffage pour alimenter le poêle installé sur une plaque métallique au centre de la classe. L'endroit idéal pour sécher mitaines et foulards. Au cours de ces années, il est arrivé souvent que Paul (Ti-Père) Angers se rende à l'école dans un traîneau tiré par son chien. Pendant la classe, il attache son chien à la patte du poêle dans l'attente du retour à la maison. Autres temps, autres mœurs.

Lorsqu'il fait tempête, notre père nous conduit à l'école en « barlot »<sup>1</sup> attelé à son cheval gris. Il enfile alors capot de chat et chapeau de poil, puis, nous partons avec les voisins de la famille Côté tous emmitoufflés dans les peaux de fourrure, le « barlot » est plein!

Et oui, une vraie tempête. Le cocher reste debout pour voir son chemin et contourner les bancs de neige, alors que le cheval, tête basse, affronte vent et poudrière. Ce jour-là nous dînons à l'école. La coutume veut qu'à la prochaine tempête, notre voisin, Joseph-Alphonse Côté, prendra la relève pour le transport.

Chez nous, les bottes d'hiver ne viennent pas des grands magasins de Québec. Notre mère nous fabrique plutôt des chaussons de feutre. Elle crée d'abord un patron pour chaque « pointure ». Elle taille ensuite des semelles de plusieurs épaisseurs, piquées à la machine à coudre. Sur la botte, avec son poinçon, elle perce des œillets pour passer des lacets de cuir taillés par notre père. Un vrai travail de moine que la fabrication de ces chaussons peu élégants, mais chauds et combien confortables! Comme le sous-sol de la classe n'est pas chauffé, nous les gardons toute la journée.

Je me souviens vaguement que l'eau du robinet est gelée, mais je ne me rappelle pas si elle est potable. De toute façon, nous les filles allons chercher l'eau du côté est, soit chez Henri Soulard, ou encore à l'ouest de l'école, chez Zotique Naud, propriétaire de l'hôtel Beauséjour. Il arrive qu'au retour, dans la pente, la chaudière ait perdu une partie de son contenu pourtant si précieux. Le gobelet pour se désaltérer sert pour tous les écoliers. Le mot « microbe » ne fait pas encore partie de notre vocabulaire.

---

1. Variante du mot berlot au Canada français.

Mentionnons que dans les années 30, les pantalons n'existent pas pour la gent féminine. Elles ne portent que des robes et des jupes. L'hiver venu, nous enfignons de longs et gros bas de laine tricotés maison. Le mot « allergie » est également méconnu. Pour moi, je n'en connais que le malaise d'une démangeaison soutenue.

### **Enfin le printemps**

Les beaux jours venus, à dix heures, c'est toujours la récréation. Pendant la période printanière, les garçons jouent au ballon « coups de pied », au colin-maillard, au drapeau et choisissent pour chaque équipe les filles les plus sportives tandis que les autres s'amusent à la corde à danser, à la marelle et à saute-mouton. Ce jeu apporte hélas de sérieux conflits. Rares sont les enfants qui ne possèdent pas de sacs de billes. L'hiver les filles qui n'aiment pas les combats de balles de neige s'organisent pour se tenir le plus loin possible des projectiles...

### **Anecdotes**

Voici une anecdote bien amusante! Au printemps les mouches se réveillent et nous importunent. Les garçons trouvent une façon géniale d'en faire la chasse. Ils placent une miette de pain à l'entrée du coffre à crayons à deux étages et avec beaucoup de patience la mouche finit par se poser. En sourdine, ils poussent le couvercle et « paf » le tour est joué. Seulement les proches en sont témoins!

Il ne faut pas oublier de mentionner la « bécosse » plutôt rudimentaire. Même pas de barre de bois pour se garantir comme dans les chantiers... Un jour, un malheur arrive. Un écolier perd pied, et une jambe glisse à l'intérieur du trou. Le pauvre malheureux! Nous ne l'avons pas revu de la journée...

### **Le Père Noël**

Un jour, la « maîtresse » nous amène jusqu'à la voie ferrée du Canadien National, alors que le père Noël sera à bord du train. Il s'en va au magasin de la Compagnie Paquet, afin d'occuper son royaume pour le temps des fêtes. Après toutes les consignes données, nous attendons patiemment. Enfin! Au loin nous entendons le tchou-tchou-tchou, puis un drôle de bruit bourdonne dans les rails d'acier. Soudain, au loin, nous voyons la locomotive qui approche et ralentit un peu. Debout dans le dernier wagon, que voyons-nous? Le Père Noël. Il nous salue et lance des poignées de « tire de la Sainte-Catherine ». Quel beau souvenir de notre enfance.

### **La visite de l'inspecteur**

Un autre évènement, celui-là beaucoup plus sérieux, nous attend. La « maîtresse » nous annonce la visite de l'inspecteur Maurice Filteau pour le lendemain. Alors comme d'habitude avant chaque visite, on répète le même exercice qui consiste à dire tous ensemble : « Bonjour Monsieur l'Inspecteur ». Lorsque celui-ci arrive, on sent une petite nervosité chez notre « maîtresse ». Il prend place à la tribune peinte de la même couleur que le plancher de bois. Il pose plusieurs questions aux élèves, examine le journal d'appel et jette un œil sur les livres utilisés par l'institutrice. Celle-ci, sur le bout des pieds, va chercher nos cahiers de devoirs dans la grande armoire verte. Peut-être en a-t-elle caché quelques-uns parmi les moins présentables... L'inspecteur donne sa dictée intitulée : « Ce que dit la pendule ». Je revois l'index recourbé de ce grand homme montrant un mot mal orthographié sur ma feuille. La faute enfin corrigée, il passe au suivant... Avant de partir, il laisse deux livres à couverture rouge, qui feront l'objet d'un tirage. En l'honneur de sa visite, nous avons congé de devoirs et de leçons ce soir-là!

### **La remise des prix**

Avec le mois de juin, les vacances approchent. Monsieur le curé Doucet, accompagné parfois de deux commissaires, vient nous remettre notre bulletin et c'est aussi l'occasion de faire la distribution des prix. De beaux livres à la couverture rouge et à tranche dorée avec l'imprimatur de France ou de Tournai en Belgique.

Remplis de joie pour le retour à la maison, nous montrons nos récompenses aux familles qui ne sont pas occupées aux travaux de la ferme. Sur notre chemin, on compte seize cultivateurs et il n'en reste aujourd'hui que deux seulement. Enfin à la maison, nous déposons nos prix dans la grande armoire du salon. Pour nous, les vacances consistent à aider nos parents à tous les travaux de la ferme, de la maison et de nous occuper des plus jeunes.

### **Les portes de l'avenir s'ouvrent à nous**

Lorsque nous quittons l'école de Pointe-aux-Trembles, soit pour le couvent ou le collège, chaque écolier doit payer 25 sous par mois à la municipalité de Neuville. La gratuité scolaire ne faisait pas partie des us et coutumes de l'époque.

## AH! LE BON VIEUX TEMPS

Au début du siècle dernier, les institutrices québécoises étaient soumises à des règlements que l'on dénoncerait à hauts cris de nos jours.

Dans un magazine scolaire, publié en 1915, les enseignantes étaient invitées à respecter les règlements suivants : vous ne devez pas vous marier pendant la durée de votre contrat; vous ne devez pas être vue en compagnie d'hommes; vous devez être disponible, chez vous, entre 8 h du soir et 6 h du matin, à moins d'être appelée à l'extérieur par une tâche rattachée à l'école; vous ne devez pas flâner en ville dans des lieux publics; vous ne devez pas voyager à l'extérieur des limites de la ville à moins d'avoir la permission du président du Conseil des commissaires; vous ne devez pas vous promener en voiture avec un homme, à moins qu'il ne soit votre père ou votre frère.

Même la tenue vestimentaire et la couleur des cheveux étaient réglementées comme en fait foi le contrat : vous ne devez pas porter de couleurs vives; vous ne devez, en aucun cas, vous teindre les cheveux; vous devez porter au moins deux jupons; vos robes ne doivent pas être plus courtes que deux pouces au-dessus de la cheville; vous ne devez pas fumer.

---

---

## Nouvelles de la Société d'histoire de Neuville

Par Réal Michaud

### Visite de l'église

Après quelques hésitations devant la piètre performance des deux dernières années et l'impact de la COVID-19 en 2020, nous avons décidé de représenter durant l'été 2021 la visite guidée de notre église et des joyaux qui s'y trouvent. À cet effet, nous avons demandé en janvier et obtenu en avril une subvention d'Emplois d'été Canada. Le nombre d'églises qui participent à ce projet touristique de la MRC de Portneuf diminuent chaque année malgré leur aide de coordination, de formation des guides et leur apport à la publicité de l'événement. Nous espérons une meilleure année.

### Assemblée générale 2021

Qui l'eût cru? L'an passé, nous vous annoncions dans le Chemin du Roy du printemps 2020 que l'Assemblée générale 2020 était annulée à cause du confinement dû à la pandémie COVID-19. Nous étions loin de penser qu'en 2021 la pandémie serait encore dans le décor. Cependant, cette année, il y a la lumière au bout du tunnel grâce à la vaccination. La plupart de nos membres ont reçu le premier vaccin et recevront le deuxième vaccin durant l'été. C'est pourquoi notre président, M. André Parent, a retardé l'Assemblée générale 2021 à l'automne. Tous les membres peuvent assister à l'Assemblée générale, mais seulement les membres actifs (c'est-à-dire ceux qui ont payé la cotisation de la période juillet 2021 à juin 2022) seront convoqués par écrit selon nos règles internes et pourront voter à cette rencontre selon la procédure établie. Le Conseil d'administration a très hâte de vous revoir.

# NEUVILLE ET SON FLEUVE

Par Madeleine Dubuc

Que vous parcouriez de long en large la rue des Érables ou la 138, à tout instant, et sur tous les angles, vous avez devant vous l'image d'une carte postale. Un panorama changeant mais d'une continuelle splendeur!

Au printemps, le bord du fleuve est libre de toute végétation. Il faut être prudent, car les grandes marées emportent divers objets sur son passage. Elles peuvent également causer des mauvaises surprises aux riverains. À marée haute, l'eau est à nos pieds, que ce soit près de la salle des fêtes, au marais Provancher, au parc nautique, aux accès publics ou même chez le voisin.

L'été, la marée montante réchauffe tranquillement roches et galets. La végétation abondante et colorée attire les botanistes. Les falaises stratifiées vers l'ouest sont impressionnantes.

L'automne, la bordure de végétation prend des couleurs différentes. Cette saison donne la chance d'apprécier le panorama de notre ville en navigant sur le fleuve pour les dernières belles journées.

L'hiver, les champs de glace qui bougent continuellement nous montrent sa froidure et sa vigueur.

Si vous n'avez pas encore pris le temps de profiter du fleuve, que ce soit à pied, en chaloupe, à la voile ou tout simplement en y trempant le bout du pied, vous verrez plus qu'un paysage du fleuve Saint-Laurent. Vous y découvrirez un tout autre panorama de Neuville.

La proximité du fleuve ajoute encore à la beauté de notre milieu de vie, le fleuve a d'ailleurs contribué à l'adhésion de Neuville à l'Association des plus beaux villages du Québec. Notre devoir est de tout faire pour protéger son charme et de favoriser des aménagements respectant son cachet.

# MON PREMIER CONFINEMENT

Par Micheline Côté

La COVID-19 et le confinement ont fait remonter en moi de lointains souvenirs. Été 1945. L'école est terminée, et les vacances arrivent enfin. Dans ma petite tête de 8 ans, c'est la liberté, promenades en vélo, jeux avec les amies, baignades et visites de la parenté.

Ma mère a une sœur qui demeure à Montréal, rue Fabre, sur le Plateau Mont-Royal. Chaque été, elle vient avec ses enfants visiter mes grands-parents qui habitent un appartement au-dessus de chez mes parents. Après une semaine de jeux et de baignades au galet Beaudry, pour eux, c'est le retour à Montréal.

Peu de temps après leur départ, voici que mon frère Pierre, 6 ans, et moi avons la désagréable surprise de nous réveiller un matin le corps couvert d'éruptions de petits boutons rouges et d'être très fiévreux. Une visite du docteur Antoine Larue, et le diagnostic tombe: scarlatine.

Dans ces années-là, c'était une maladie contagieuse à déclaration obligatoire. Nos parents n'ont pas le choix, nous devons être hospitalisés. C'est en ambulance que nous prenons la route pour l'hôpital civique de Québec.

Comme notre père, Albert Côté, possède une épicerie, lieu public, l'Unité sanitaire vient désinfecter le commerce et la maison.

À l'hôpital, le confinement commence. Je suis dans une chambre avec des cloisons de verre et dont je ne peux sortir ni voir mon frère. Pierre, lui, est alité avec les garçons dans un grand dortoir.

Nos parents n'ont pas d'auto, et notre mère vient nous voir une fois par semaine en taxi. Comme elle ne peut entrer, nous lui parlons par la fenêtre, laquelle sert aussi de guichet pour nous donner les fruits, bonbons et jeux qu'elle nous apporte.

Dans les années 1940, les téléphones intelligents et Facebook n'existent pas. Les nouvelles nous sont annoncées par les visiteurs à l'hôpital. C'est dans ce contexte que Pierre et moi apprenons la bonne nouvelle quand Robert Delisle me dit: « Miche, la guerre est finie! » C'est le 2 septembre 1945. Le dernier acte de la guerre 1939-1945 venait de se jouer avec la reddition du Japon. J'en pleure de joie puisque j'avais déjà pleuré la mort de deux grands amis de mon père, Pierre Bazin et Armand Léveillée, en août 1944.

Début septembre, après 28 jours de confinement, c'est le retour à la maison où nous devons rester isolés encore deux semaines avant de pouvoir jouer avec nos amis.

C'est en octobre que nous retournons à l'école où nous retrouvons avec joie nos amis.

Grâce à ces sacrifices, personne d'autre ne fut malade de la scarlatine à Neuville.

Heureux dénouement!

## Nouvelles de la Société d'histoire de Neuville

### Renouvellement

La parution de ce journal au printemps 2021 annonce le renouvellement de la cotisation pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022 des membres réguliers et des membres associés. À cet effet, les membres dont la cotisation sera échu recevront avec le journal un encart *Formulaire de renouvellement* et une enveloppe-réponse. Si vous ne recevez pas de formulaire, c'est que votre abonnement couvre une période de trois ans ou de cinq ans. Ce renseignement est disponible sur l'étiquette de l'adresse à la première ligne où il y a votre numéro de membre et la date de l'échéance (ÉCHÉANCE juin 20XX).

### Local

Notre local au 912 route 138 est fermé depuis le 12 mars 2020. Plusieurs fois dans l'année, nous avons envisagé la réouverture selon l'assouplissement des procédures sanitaires en vigueur. Cependant, les rebondissements causés par les vagues successives de la COVID-19 et en parallèle la fréquence des ajustements aux procédures sanitaires ne nous l'ont pas permis. Cet état de fait nous a particulièrement nui pour la mise en vente de nos deux volumes, *Les Filles du Roy* et *Neuville, chemin faisant*, ainsi que pour le support à nos membres chercheurs en généalogie.

### Site Internet

N'oubliez pas d'aller consulter de temps à autre notre site Internet : « [histoireneuville.com](http://histoireneuville.com) ».

## État des revenus et dépenses Par activités au 31 décembre 2020 (non vérifié)

	Budget	Réel	Écart réel - budget
<b>REVENUS</b>			
Administration	900.00 \$	1 028.79 \$	128.79 \$
Dons	200.00 \$	10.00 \$	-190.00 \$
Membres associés	1 500.00 \$	1 575.00 \$	75.00 \$
Membres réguliers	2 000.00 \$	1 360.64 \$	-639.36 \$
Subventions et commandites	6 500.00 \$	4 211.00 \$	-2 289.00 \$
Projet Filles du Roy	1 500.00 \$	910.00 \$	-590.00 \$
Projet Chemin faisant	3 500.00 \$	4 399.75 \$	899.75 \$
Projet Atalante		0.00 \$	
Vente de billets	2 000.00 \$	0.00 \$	-2 000.00 \$
Vente de volumes	1 000.00 \$	214.00 \$	-786.00 \$
Contribution de la réserve	4 900.00 \$	3 768.58 \$	-1 131.42 \$
<b>Revenus</b>	<b>24 000.00 \$</b>	<b>17 477.76 \$</b>	

			budget - réel
<b>DÉPENSES</b>			
Abonnement	1 000.00 \$	164.97 \$	835.03 \$
Achat de documents	650.00 \$	0.00 \$	650.00 \$
Administration	3 000.00 \$	449.57 \$	2 550.43 \$
Assemblée générale	100.00 \$	0.00 \$	100.00 \$
Fête nationale du Québec	150.00 \$	0.00 \$	150.00 \$
Fonctionnement du local	3 000.00 \$	1 225.14 \$	1 774.86 \$
Impressions de documents	1 000.00 \$	0.00 \$	1 000.00 \$
Projet Filles du Roy	3 500.00 \$	3 465.00 \$	35.00 \$
Projet Chemin faisant	5 000.00 \$	5 504.63 \$	-504.63 \$
Projet Atalante		1 700.00 \$	-1 700.00 \$
Le Chemin du Roy	800.00 \$	913.08 \$	-113.08 \$
Système informatique	500.00 \$	137.28 \$	362.72 \$
Visites guidées	4 300.00 \$	3 397.92 \$	902.08 \$
<b>Dépenses</b>	<b>23 000.00 \$</b>	<b>16 957.59 \$</b>	

REVENUS/DÉPENSES: <b>surplus</b>	520.17 \$
DÉPENSES/REVENUS: <b>déficit</b>	0.00 \$

# UN ARTISTE PAS COMME LES AUTRES À NEUVILLE

Par Rémi Morissette

Le titre de cet article pourrait aussi être le suivant : « Un artiste vraiment atypique à Neuville : Guy Cauffopé ».

Cet artiste a habité à Neuville une dizaine d'années. Il a eu un atelier de vitrail et il est avant tout un artiste du vitrail pendant trente ans. Il a enseigné cet art à des amateurs.

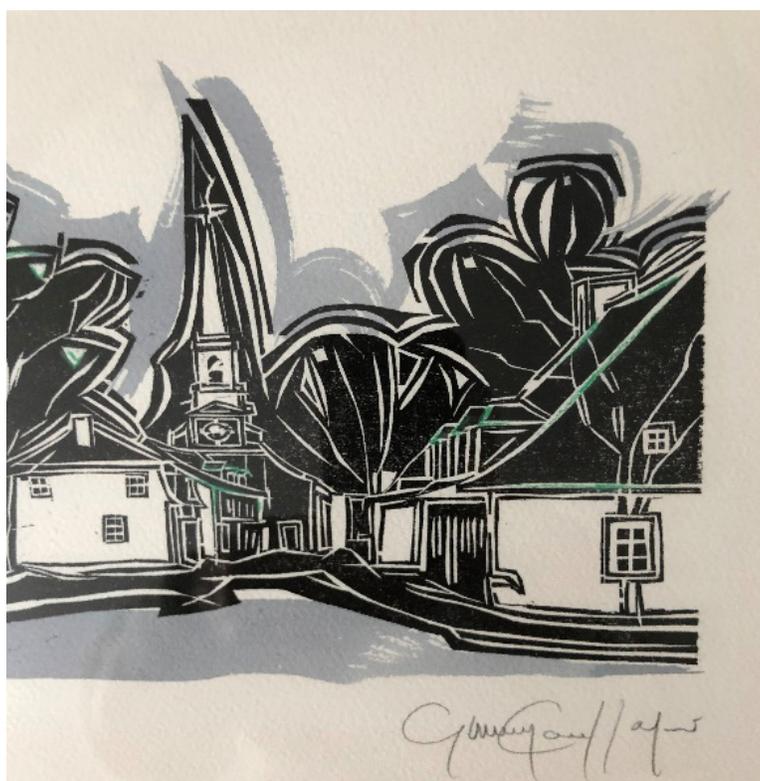
En 1993, il a reçu une subvention dans le cadre de la Politique d'intégration des arts Région 03 – Capitale-Nationale pour une sculpture à installer à l'intérieur de l'école Courval pour l'inauguration de la bibliothèque Félicité-Angers.



Natif de Sainte-Foy (aujourd'hui Québec), son père était chef cuisinier à Québec. Il a aussi été peintre en bâtiment à Montréal. Mais le vrai métier de Guy Cauffopé, c'est « artiste ». Il dessine et taille des paquebots de métal effilé qui sont en vente à la boutique du Golfe sur le chemin de la Grave de Havre-Aubert. « J'ai commencé cela en 1994. Je faisais des cargos parce que c'était ce que je voyais à Neuville ».

Il est allé aux Îles-de-la-Madeleine pour la première fois en 1999. À partir de 2001, il y passe toutes ses vacances au point de se faire embaucher comme cuisinier à l'Auberge-Havre-sur-Mer de 2000 à 2012. Au décès de sa sœur Louise en 2015, elle lui laisse un héritage qui a changé sa vie. Le voilà propriétaire d'une petite maison à Bassin aux Îles-de-la-Madeleine et aussi, pour la première fois, il est propriétaire d'une auto.

Quand il a découvert la découpe au laser en 2005, il s'est mis à faire des bateaux en série et, comme il pouvait facilement multiplier les fenêtres grâce au laser, il s'est lancé dans la production et la confection de paquebots élégants de toutes dimensions. « L'artiste dessine et taille des corbeaux qui, de loin, ressemblent à s'y méprendre à des vrais » dit Michèle Laferrière dans un article en 2015 pour le journal *Le Soleil* de Québec. Ci-joint un corbeau taillé au laser par l'artiste. J'ajoute un tableau fait au laser à partir de monceaux de métal pour créer une vue vers l'est donnant sur l'église de la rue des Érables à Neuville.



Rue des Érables, vers l'est donnant sur l'église

Rien n'est banal chez Guy Cauffopé, à l'image de sa vie vagabonde.

Source :

Article inspiré par la journaliste Michelle Laferrière pour le journal *Le Soleil* de Québec en mars 2015.

## Photos non retenues pour le livre *Neuville, chemin faisant*

Le comité de rédaction pour la production du livre *Neuville, chemin faisant* dans la collection *100 ans Noir sur blanc* avait soumis plus de 220 photos accompagnées de leur texte explicatif. Malheureusement, les éditions GID ont dû faire un choix pour ne retenir qu'environ 200 photos, car certaines portaient sur des mêmes thèmes. Voici donc 6 de ces photos non retenues. Les autres seront présentées dans les éditions futures du *Chemin du Roy*.

### L'entrepreneur

En 1941, Maurice Béland fait ses premiers pas en construisant des granges. En 1948, il travaille avec Dave Devito au quai de Cap Santé, au bureau de poste de Donnacona et à la centrale de Québec-Téléphone. En 1951, il construit l'église de La Malbaie en compagnie de J. Henri Thériault. De là, naît l'entreprise Thériault et Béland. Ensemble, ils effectuent des travaux sur la base de Valcartier, pour l'Université Laval, pour l'Anglo Pulp et la Davy Shipbuilding. Ailleurs en province, leur entreprise érige ponts et viaducs. Ils participent également à la construction de l'aréna de Donnacona. À Neuville, ils construisent l'hôtel de ville. Pendant que son entreprise est en opération, soit de 1943 à 1974, Maurice Béland s'est toujours fait un point d'honneur d'embaucher des Neuvillois. On en dénombre d'ailleurs plus de 30 qui ont travaillé pour l'entreprise, autant des membres de sa famille que d'autres citoyens de Neuville. Sur la photo on le voit en compagnie de son épouse Yvette Rochette.

Photo: collection familiale, Louis Hardy



### Publicité par la bande



Lorsque le service des loisirs décide d'entourer la patinoire de bandes, il fait appel à la générosité des commerçants du village pour s'en porter acquéreur et profiter d'une publicité permanente. On voit ici des jeunes appuyés à la bande commanditée par le Castel Vauquelin, devenu plus tard le Manoir de Neuville, malheureusement aujourd'hui disparu du paysage neuvillois. De gauche à droite, René Bouffard, Marcel Bouffard, Marcel Trudel et Raymond Carreau.

Photo: collection familiale, René Bouffard

### Bizarre mais brillant

Lorenzo (Zozo) Robitaille, frère de Victor et d'Henri, est un personnage au comportement bizarre mais sans malice, il n'inspire pas la crainte. On le voit ici jouer aux dames avec un jeune voisin.

Photo: Société d'histoire de Neuville, fonds Rémi Morissette



### Beaux atours des années 30



Le 28 juin 1932 Ernest Côté de Neuville, vêtu de son plus beau costume, épouse Anne-Marie Fiset. Chapeaux de castor et « coat à queue » sont la norme pour les messieurs alors que la mariée porte une magnifique robe blanche qui fait l'envie de la gent féminine présente au mariage.

Photo: Société d'histoire de Neuville, fonds Rémi Morissette

### Un montreur d'ours de passage

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour sortir de la misère, une curieuse activité devient très en vogue en France et en Espagne dans certaines vallées pyrénéennes. On y dresse des plantigrades avant de les exhiber sur les routes. Capturés en bas âge, les animaux sont domestiqués. On leur apprend à marcher, à danser, voire à jongler comme des humains. Leurs maîtres se déplacent ensuite en longeant les lignes de chemin de fer et s'arrêtent dans les villages pour faire leur spectacle. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, cette coutume est moins bien acceptée et certains montreurs d'ours s'embarquent pour le Canada. Sur la photo on voit un « quêteux » faisant faire des tours d'adresse à son ours au grand plaisir des curieux. Il fait sa démonstration devant l'hôtel Beauséjour à la limite de la rue des Érables.

Photo : Société d'histoire de Neuville, fonds Marc Rouleau



### Le whist chez Ti-Bert

C'est au magasin d'Albert Côté (chez Ti-Bert) que les joueurs de whist (Bridge) se réunissent en soirée pour partager leur passion. Installés dans le fond du magasin avec un panneau en bois qui repose sur les genoux et qui sert de table de jeux, les participants se disputent une partie de carte qui attire des spectateurs qui doivent garder le silence. Le seul qui peut quitter la table est Ti-Bert qui doit à l'occasion aller servir un client. Rapidement les gens qui fréquentent le magasin régulièrement réalisent qu'il est préférable de ne pas se présenter au magasin durant la partie.

Par ailleurs, Ti-Bert possède, entre autres, toute une sélection de bonbons en vrac. Boules noires, gommages à mâcher et réglisses sous toutes les formes et toutes les couleurs, sont offertes aux jeunes clients, selon leur choix, dans un petit sac brun, et ce, en échange d'une poignée de cennes noires. Seul un nouveau client risque ce genre d'achat durant la partie de cartes...

Photo: collection familiale, Micheline Côté



(Suite dans le prochain numéro)

## Don d'oeuvres de Félicité Angers

Par Réal Michaud

Les petites-filles du sculpteur Henri Angers, Thérèse et Ghislaine Angers, font don à la Société d'histoire de Neuville de six œuvres de leur grand-tante Félicité Angers. Ces œuvres faisaient partie du répertoire de photos des peintures retracées de Félicité Angers par Rémi Morissette qui ont fait l'objet d'une exposition organisée par la Société à la bibliothèque de Neuville le 7 juin 1997.

Ces peintures originales s'ajoutent à notre grande collection des tableaux (près de quarante) de cette artiste peintre.

Elles ont été confiées à l'artiste Carol Poulin pour être restaurées.

La Société d'histoire de Neuville planifie pour l'automne 2021 une exposition de notre collection pour souligner le centième anniversaire du décès de Félicité Angers survenu le 21 juin 1921.



**Daniel Naurais**

957, rue de Beaumarchais  
Lévis G6Z 1H2  
418-839-8351

**André Parent**

1075, rue Gustave-Langelier  
Québec G1Y 2J1

**Lise Patenaude**

En hommage à  
Mathurin Morisset et  
Élisabeth Coquin  
dit Latournelle

**Mario Picard**

Neuville

**Lilianne Plamondon**

**Serge Quenneville**

Neuville

**Martin Robitaille**

Neuville

**Louise Robitaille-Roy**

Québec

**Hélène Rochette**

505-5, Jardins Mérici  
Québec G1S 4N7

**Jean-Claude Rochette**

Québec

**Hermann Saint-Amant**

Saint-Casimir

**Claire Sylvestre**

Montréal

**Sylvain Trépanier**

Donnacona

**Pierre Turgeon**

Laval

**Jacques Vézina**

Neuville

**Marc Vézina**

Saint-Léonard

Il en coûte 10 \$ par année pour devenir membre régulier (actif) de la Société d'histoire de Neuville.

Un membre associé (mécène) est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville en payant une cotisation de 25 \$ au lieu de 10 \$. Cette cotisation lui donne droit à un reçu de charité.

L'année d'adhésion à la Société d'histoire de Neuville débute le 1<sup>er</sup> juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Utilisation des textes du présent bulletin:

La reproduction des textes est permise moyennant la mention de la source.

Textes: Micheline Côté, Madeleine Dubuc, Réal Michaud, Rémi Morissette, André Parent, Jacques Vézina

Édition: Société d'histoire de Neuville

Saisie et mise en pages: Diane Forgues-Michaud

Impression: Imprimerie Germain Ltée, Donnacona

Le bulletin *Le Chemin du Roy* est publié deux fois l'an, au printemps et à l'automne.

## Merci à nos membres associés mécènes

**Caisse populaire Desjardins**  
757, rue des Érables  
Neuveville G0A 2R0  
418-876-2838

**Club Nautique Vauquelin**  
Neuveville

**Gaz-Bar Dépanneur Harnois**  
1220, route 138, Neuveville  
G0A 2R0 418-876-2396

**Interlude Champêtre**  
Atelier: cartes, colliers,  
cadeaux; Musée: boutons,  
photos d'ancêtres  
Portneuf  
G0A 2Y0 418-655-8563

**Ivan Pagé,**  
**arpenteur-géomètre**  
343, rue des Érables  
Neuveville G0A 2R0  
418-876-2233  
ipage@videotron.ca

**Quincaillerie Neuveville**  
206, rue de l'Église  
Neuveville G0A 2R0  
418-876-2626

**Rochette Excavation Inc.**  
Excavation, terrassement  
et déneigement  
1245, route 138  
Neuveville G0A 2R0  
418-876-2880

**Familiprix**  
Vanessa Tremblay  
578, route 138, local 140  
Neuveville G0A 2R0

**Ville de Neuveville**  
230, rue du Père-Rhéaume  
Neuveville G0A 2R0  
418-876-2280

**Gaby Angers**  
Neuveville

**Giovanni Artho**  
Neuveville

**D<sup>r</sup> Jacques Auger**  
En hommage à mes ancêtres  
présents à Neuveville depuis  
1684  
Neuveville

**Francine Beaulieu**  
Neuveville

**Marcelle Bélanger**  
Saint-Ubalde

**Marcel Bilodeau**  
Verchères

**Réginald Blanchard**

**Richard Blondin**  
Québec

**Normand Bolduc**  
151, rue de l'Estran  
Neuveville G0A 2R0

**Liliane Briand**  
Québec

**André Bureau**  
6653, 1<sup>re</sup> Avenue  
Montréal H1Y 3B2  
514-725-8570

**Marcel Côté**  
Neuveville

**Micheline Côté**  
En hommage à nos parents  
Édith et Albert Côté

**Suzanne D'Anjou**  
Neuveville

**Luc Delisle**  
Neuveville

**Yvon Delisle**

**Jacques Dion**  
L'Ancienne-Lorette

**Paul L. Doré**  
Chambly

**Louissette Drolet**  
En hommage à  
Rosa et Maurice

**Richard Drolet**  
Neuveville

**Albert Dubuc**  
Neuveville

**André Dubuc**  
À la mémoire des ancêtres  
Jean Dubuc et  
Françoise Larchevêque

**Madeleine Dubuc**  
Neuveville

**Huguette Dussault**  
Neuveville

**Jean-Claude Duval**  
Donnacona

**Thérèse-Annette Faucher**  
340, ch. Ste-Foy, app. 401  
Québec G1S 2J3

**Denis Fortin**  
Neuveville

**Michel Germain**  
Neuveville

**Françoise Gilbert**

**Claude Girard**  
Neuveville

**M<sup>e</sup> André Godin**

**Jean-Paul Jobin**  
Neuveville

**Gaston Juneau**  
Arbitre de grief  
Pont-Rouge

**Ghislaine Lafrance**  
Lévis

**Fabien Langlois**

**Monique Langlois-Paquet**

**Claude Matte**  
Cap-Santé

En hommage aux premiers  
ancêtres Nicolas Matte et  
Madeleine Auvray

**Claude Matte<sup>em48</sup>**  
Anc.-Lorette-Pont-Rouge  
Ass. familles Matte  
d'Amérique  
Association: 418-873-2337

**Jacques Matte**  
Pont-Rouge  
En hommage à  
Nicolas Matte et  
Madeleine Auvray

**Gabrielle Matton**  
351, rue Boulard  
Trois-Rivières G8T 6N2

**Robert Miller**  
Neuveville

**Lise Mineau**  
Baie-Saint-Paul

**André Moisan**  
Québec

**Rémi Morissette**  
En hommage à  
Mathurin Morisset et  
Élisabeth Coquin  
dit Latournelle